

**Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation**



CIVS

Les chiffres clés

NOVEMBRE 2017

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 062



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
515 957 351 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29448

Dossiers matériels : **19 537**

Dossiers bancaires : **9 911**



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 115

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

*(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)*

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	3 265
Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	287



34 508 981 € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	249
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	3285 (13 761 en 2016)